

Correspondance AWS-Achat

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

M. Cyrille MELCHIOR

Direction de la Commande Publique

31 rue de Paris

97400 Saint-Denis

Tél : 02 62 58 66 70 - Fax : 02 62 58 66 89 Mèl : marchespublics@cg974.fr

Référence : 20AS-DCPS-0746-O

Objet : Etude historique, prospection et relevés archéologiques sur le site de l'Ilet Guillaume situé à Saint-Denis

Expiration : 14/05/2020 à 15h00 heure locale de l'acheteur, soit le **14/05/2020 à 13h00** heure de Paris au plus tard.

Etat de la correspondance au 26/04/20 à 04h22

21/04/20 à 12h59 : **Avis rectificatif**

20AS-DCPS-0746-O : Etude historique, prospection et relevés archéologiques sur le site de l'Ilet Guillaume situé à Saint-Denis

Avis rectificatif : Attention !

La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE, avis...) le cas échéant.

[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

21/04/20 à 12h04 : **Modification du DCE** : 20AS-DCPS-0746-O : Etude historique, prospection et relevés archéologiques sur le site de l'Ilet Guillaume situé à Saint-Denis

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour

Suite à la prolongation au 11 mai 2020 des restrictions de déplacement la date de remise des offres est reporté au 14 mai 2020.

Cordialement

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

06/04/20 à 12h59 : **Avis rectificatif**

20AS-DCPS-0746-O : Etude historique, prospection et relevés archéologiques sur le site de l'Ilet Guillaume situé à Saint-Denis

Avis rectificatif : Attention !

La consultation en référence a fait l'objet d'une modification, consultez l'avis rectificatif en cliquant sur le lien ci-dessous et mettez vos éléments à jour (DCE, avis...) le cas échéant.

[Lien vers l'avis rectificatif](#)

AWS-Achat
AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

06/04/20 à 12h29 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

La date limite de dépôt des offres est bien le 30 avril 2020, 15heures. La publication de l'avis rectificatif doit intervenir dans les jours qui suivent.

Cordialement

Liste des questions

Question n°4

Bonjour,
Est-ce que la date limite de dépôt des offres est bien le 30 avril 2020, 15heures ? Sur la plate-forme AWS, elle est toujours au 16 avril 2020. Dans l'attente de votre réponse, avec nos remerciements.

03/04/20 à 11h29 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints les données disponibles ce jour ainsi qu'une note d'information sur la mise à disposition et l'utilisation des données complémentaires.

Cordialement

Liste des questions

Question n°3

Bonjour,
Pourrait-on disposer des informations suivantes :
- le plan Finot 1999 en DWG et le LiDAR ;
- les stations du plan Finot ou du levé Veyland sont-elles toujours accessibles/préservées ?
Avec nos remerciements anticipés pour vos réponses, Bien cordialement,

Fichier joint : pieces_MPI_738227.zip

03/04/20 à 11h28 : **Modification du DCE : 20AS-DCPS-0746-O : Etude historique, prospection et relevés archéologiques sur le site de l'Ilet Guillaume situé à Saint-Denis**

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,

Les modifications portent au Règlement de la Consultation sur un report de la date limite de remise des offres et l'ajout de documents en annexe du CCTP.

Cordialement

AWS-Achat

AWS - 97 rue du général Mangin - 38100 Grenoble

30/03/20 à 07h56 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Q2 a: Le Département a-t-il prévu d'effectuer un minimum de travaux de débroussaillage voire coupage d'arbres pour dégager les structures devant faire l'objet de relevés photogrammétriques ?

R2a : En fonction des besoins exprimés et quantifiés par le candidat, et dans la limite des capacités budgétaires disponibles de la collectivité, celle-ci prendra à sa charge les travaux de dégagement/débroussaillage préalables et nécessaires au bon déroulement des opérations de relevés photogrammétriques, via ses programmes de travaux avec le gestionnaire du Domaine ou via une commande spécifique dédiée à la préparation des relevés concernés.

Par contre, l'abattage d'arbres n'est pas envisagé par la collectivité à ce stade.

Q2b : Concernant l'étude botanique, le Département souhaite-t-il que l'on propose une méthode spécifique pour mettre en évidence les anomalies botaniques et plantes relictuelles, témoins d'anciennes cultures ou liées à l'occupation du site ?

R2b : Oui. Il s'agit en effet d'une approche archéo-botanique globale du site afin d'en proposer une lecture et une restitution de l'évolution du couvert végétal, et notamment de détecter les indices botaniques témoins des anciennes occupations et pratiques sur l'îlet. Cette proposition doit être adaptée au contexte tropical.

Cordialement

Liste des questions

Question n°2

Bonjour,

Nous vous sollicitons afin d'éclaircir les points ci-dessous et vous remercions par avance pour votre retour :

- Le Département a-t-il prévu d'effectuer un minimum de travaux de débroussaillage voire coupage d'arbres pour dégager les structures devant faire l'objet de relevés photogrammétriques ?

- Concernant l'étude botanique, le Département souhaite-t-il que l'on propose une méthode spécifique pour mettre en évidence les anomalies botaniques et plantes relictuelles, témoins d'anciennes cultures ou liées à l'occupation du site ?

Bien cordialement.

19/03/20 à 08h13 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Afin de prendre en compte la situation actuelle, un délai de réponse supplémentaire sera accordé aux candidats pour cette affaire. Le délai supplémentaire octroyé n'est pas encore arrêté. La nouvelle date de remise des offres vous sera communiqué et l'avis de publicité fera l'objet d'une rectification.

Cordialement

La Direction de la Commande Publique

Liste des questions

Question n°1

Bonjour, Etant donné les dernières mesures prises contre le COVID 19, serait-il possible d'obtenir un délai de réponse supplémentaire ? Avec nos remerciements pour votre réponse. Bien cordialement,